



DEAUVILLE

TENNIS MUNICIPAUX

Boulevard de la Mer-14800 DEAUVILLE-02.31.98.62.85
REGLEMENT DES STAGES COLLECTIFS

Stages : du lundi au vendredi inclus (prévoir le samedi en cas de report de stage à cause de mauvais temps).

- 1h ou 1h30 par jour selon le niveau du joueur.
- Groupes de 3 enfants minimum et 6 enfants maximum. Les groupes seront formés de la manière la plus homogène possible selon le niveau et l'âge.
- **Test de niveau le dimanche qui précède le stage à 15h. Présence des parents obligatoire.**

Quelques règles et conseils :

A la fin de la première journée uniquement, d'éventuelles modifications peuvent être apportées. Les parents et accompagnateurs sont priés de rester à l'extérieur des courts. Les moniteurs ne peuvent répondre aux questions pendant le déroulement de la séance. Les stagiaires doivent avoir un comportement convenable vis-à-vis de leurs moniteurs et partenaires. En cas de stage de plusieurs semaines, les moniteurs peuvent changer les stagiaires de groupe pour une meilleure progression.

Il est conseillé de prévoir pour chaque séance un vêtement de pluie, une casquette et de l'eau. Une tenue de tennis est obligatoire : chaussures de tennis, short ou jogging. Les enfants doivent laisser les vélos à l'entrée du club, prévoir un cadenas.

En cas de mauvais temps :

- **La première séance annulée est reportée au samedi de la même semaine**, si une deuxième annulation intervient, il y aura remboursement au 1/5.
- Le responsable sportif décide si le cours a lieu ou non. Cette décision est prise chaque heure, juste avant le début de la séance. Les parents doivent appeler le secrétariat (02.31.98.62.85) pour savoir si la séance est maintenue.
- Les enfants sont placés sous la responsabilité des moniteurs **jusqu'à la fin de l'heure initialement prévue**.

Inscriptions :

Les inscriptions aux stages seront effectives à réception d'un acompte de 30 € par stagiaire. Sans acompte 8 jours avant la date du stage, les enfants ne seront pas considérés comme inscrits.

Cet acompte sera encaissé à réception et non remboursable en cas d'annulation.

Merci de bien vouloir nous retourner le formulaire d'inscription ci-joint, complété et signé, accompagné du présent document daté et signé également.

Le solde de chaque stage réservé devra être réglé au plus tard le lundi. En cas d'absence de l'enfant au cours de la semaine, seule la raison médicale sur présentation d'un justificatif pourra faire l'objet d'un remboursement.

Signature du représentant légal



DEAUVILLE

Service du Front de Mer

**Formulaire d'Inscription
STAGE TENNIS DE DEAUVILLE-2016**

Tennis municipaux – Boulevard de la mer - 14800 Deauville
02.31.98.62.85

Nom et Prénom du responsable légal _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

N° de téléphone _____ Portable _____

E-mail _____

Stage 1h par jour : 105 € les 5 séances

Stage 1h30 par jour : 138 € les 5 séances

Tarif dégressif de 5 euros dès le 2ème enfant inscrit pour les enfants du même foyer. Et pour la même semaine.

Nom et prénom de l'enfant :

Âge de l'enfant :

Niveau souhaité :

Horaire souhaité :

matin

après-midi

Date(s) du stage souhaitée(s) :

- Du _____ au _____ Tarif : _____

- Du _____ au _____ Tarif : _____

Total à régler :

Acompte : (30 €/stage)

Solde à régler :

TEST DE NIVEAU LE DIMANCHE QUI PRECEDE A 15 heures.

Le solde est à régler le lundi de chaque semaine.

Règlement de l'acompte en chèque à l'ordre du Trésor Public.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-joint.

Demande effectuée le :

Signature du Responsable légal